



L'équipe municipale invite l'ensemble de la population **le 06 janvier à 18 h30** à la salle polyvalente pour la cérémonie des vœux.



Melarig Infos



Edito

La fin de l'année 2023 arrive déjà et Melarig vous retrouve pour ce numéro 39.

Nous avons connu un dernier trimestre largement perturbé par la tempête Ciaran qui a soufflé dans la nuit du 1^{er} au 2 Novembre, causant d'énormes dégâts en Bretagne. Locmélard n'a pas été épargné et à l'instar des communes voisines, nous avons passé plusieurs jours sans électricité. La journée qui a suivi le passage de CIARAN a permis aux élus et aux bénévoles de dégager les arbres sur la quasi-totalité du réseau routier communal.

Alors qu'on nous annonçait d'abord un rétablissement de l'électricité pour le 2 au soir, il a fallu attendre plusieurs jours. C'est finalement le mercredi 8 que la majeure partie de la commune a été réalimentée. Le quartier de Tréonvel a été le dernier à retrouver l'électricité car la ligne était au sol. Le temps a paru long pendant cette semaine.

Malgré cela la majorité d'entre vous est restée positive et la solidarité a joué son rôle. D'aucuns ont pu se plaindre d'un manque de communication de la

Sommaire

2- Etat Civil-Urbanisme

3- Vie municipale et communale

9- Les associations

12- Rencontre avec un lutteur

15 - Vie de l'école

17- Le Melar dit

19- Fête des classes

20 - Jeux

21 - Infos pratiques

DECEMBRE 2023

Responsable de la publication

Bruno CADIOU

Mairie :

Tél. : 02.98.68.10.03

mairie.locmelard@wanadoo.fr

part des élus et de la mairie. Nous n'avons guère plus d'informations que vous et ENEDIS ne voulait surtout pas communiquer sur des délais dont elle n'était pas certaine. Nous avons annoncé via Panneau Pocket le 04 Novembre une réalimentation le mercredi suivant. Ce qui a été le cas.

Je tiens à remercier tous les bénévoles qui ont participé au nettoyage des routes et aux diverses actions de solidarité durant cette semaine difficile. Merci également aux services d'ENEDIS qui ont travaillé sans relâche pour la remise en service de l'électricité.

Les travaux à l'école se poursuivent à un rythme soutenu malgré les péripéties inhérentes à un chantier de cette importance. Il en découle inévitablement des contraintes et des désagréments pour l'ensemble des utilisateurs (enfants, enseignants, personnel communal).

Dans le prolongement des travaux de rénovation de l'école, les élus souhaitent réaliser l'an prochain la sécurisation des abords grâce à des dispositifs de réduction de vitesse ainsi que par l'implantation d'un parking sur le terrain dit « Dolou ». Il est également prévu d'implanter un terrain multisports dans le prolongement du parking.

Une première permanence d'information sur le projet éolien s'est tenue à la mairie le 29 Novembre. Elle a permis d'expliquer les grandes lignes aux habitants qui nous ont rendu visite.

La fin d'année est là et nous allons profiter de quelques jours de repos pour nous ressourcer en famille. La cérémonie des vœux se déroulera le samedi 06 Janvier à la salle polyvalente, l'équipe municipale vous y donne rendez-vous !

D'ici là je vous souhaite à toutes et à tous de bonnes fêtes de fin d'année et une excellente année 2024.

Nedeleg Laouen deoc'h ha Bloavezh mat d'an Holl !

Le Maire

Bruno Cadiou

ETAT CIVIL

Mariage :

Vincent, Eric, Jean-Pierre, Georges BERNARDI et Charlotte CRESPIEN le 18 Novembre 2023

Décès :

Anne, Marie YVINEC (PENNEC) décédée le 4 décembre 2023 à Sizun

URBANISME

SAS VALOREM : pose d'un mât de mesure (DP)

Conseil municipal de Novembre

La commune participe à la protection sociale des agents

Les élus se sont réunis le 22 Novembre pour traiter les affaires de la commune sous la présidence de Bruno Cadiou, maire.

Dans le cadre de la sécurisation des abords de l'école, il est prévu la création d'un parking ainsi que d'un terrain multisports. Afin de financer ce projet les élus ont validé 2 demandes de subvention qui seront déposées avant la fin de l'année.

Le maire a présenté un point technique et financier sur les travaux de rénovation de l'école. Le conseil a validé les avenants proposés. Le budget respecte pour l'instant l'enveloppe financière initiale.

Le conseil a également validé une proposition de changement d'horaire à l'école. Le but est de rallonger la pause méridienne afin de permettre aux enfants de déjeuner dans de bonnes conditions. Après accord de l'inspection académique, cette modification devrait entrer en vigueur à la rentrée scolaire de Septembre 2024.

Les élus ont pris connaissance du rapport d'activité 2022 de la Communauté de Communes du Pays de Landivisiau (CCPL) ainsi que du rapport du Syndicat d'Electrification du Finistère (SDEF).

Un point sur le projet éolien a été réalisé. Une permanence est organisée en mairie le 29 Novembre de 16h00 à 20h00 pour répondre aux questions des habitants. Un mât de mesure sera posé dans la zone concernée en début d'année prochaine et pour un an environ.

Le maire a présenté aux conseillers un projet de participation à la protection sociale complémentaire des agents de la commune. Les élus ont validé l'octroi d'une somme de 15€/mois et par agent pour la prévoyance ainsi que la prise en charge à hauteur de 50% de la cotisation de l'agent pour une souscription à la formule de base pour la partie santé. Ces participations sont conditionnées à l'adhésion des agents aux contrats proposés par le Centre de Gestion du Finistère (contrat groupe) dans le but de « bénéficier de tarifs avantageux et de bonnes garanties ».

Pour les fêtes de fin d'année un bon d'achat de 50€ auprès du Melar dit est octroyé à chaque agent.

Le conseil a validé la désignation d'un référent déontologue pour les élus.

Le maire bénéficie d'une délégation du conseil pour les créances en non-valeur d'un montant inférieure ou égale à 100€.

Commémoration du 11 Novembre

La traditionnelle cérémonie du 11 Novembre a été marquée par la présence de 3 marins résidant sur la commune et représentant la BAN de Landivisiau.

Après le dépôt de gerbe, Monsieur Priser de la FNACA a lu le message du ministre des armées puis le maire a rendu hommage à l'ensemble des Locméleriens décédés au cours de la grande guerre. La cérémonie s'est clôturée par le vin d'honneur servi au Melar dit.



Pardon de Locmélar sous un beau soleil

Les paroissiens ont apprécié cette belle journée pour le pardon.

Le pardon de Locmélar, célébré le dimanche 8 octobre 2023, a profité d'une belle journée ensoleillée. La cérémonie, célébrée par le père Marc Prigent a débuté à la fontaine.

Les personnes en costume breton, dont des enfants, portant les croix, reliques et bannière de saint Mélar ont pris ensuite la tête de la procession, menant la nombreuse assemblée jusqu'à l'église, au son du cantique du saint patron de la commune.



Après la messe, tout le monde s'est retrouvé sur la place pour partager le verre de l'amitié, au soleil ou à l'ombre des marronniers. Une belle fête !

Repas du CCAS

Décalé d'un mois en raison de la tempête CIARAN, le repas organisé au profit des aînés s'est déroulé le dimanche 03 Décembre à la salle polyvalente. Une vingtaine de convives avait répondu à l'invitation. Ce temps de convivialité nous a permis de déguster un bon repas et de prendre des nouvelles les uns des autres. Le doyen de l'assemblée est Robert Croguennec et madame Combot a fait son entrée cette année.

Ce repas est ouvert à tous les habitants de la commune âgés de 70 ans et plus. Merci à tous les participants et aux membres du CCAS qui ont assuré le bon déroulement de la journée.



Plan Local d'Urbanisme Intercommunal et de l'Habitat

Comme vous avez certainement pu le lire dans la presse, la Communauté de Communes du Pays de Landivisiau (CCPL) prend de nouvelles compétences durant ce mandat (2020-2026).

Ainsi, depuis 3 ans déjà, les élus et les services de la CCPL travaillent sur la mise en place d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal et de l'Habitat (PLUI-H). Ce document qui devrait être finalisé et adopté par les élus avant la fin du mandat fixera les règles en matière d'urbanisme pour les années à venir. Il prendra en compte les directives législatives et réglementaires qui fixent un cadre national. Celui-ci se décline ensuite au niveau régional puis au niveau du Pays de Morlaix et enfin au niveau de notre EPCI.

La principale contrainte qui est imposée consiste en la division par 2 de la consommation d'espaces naturels agricoles et forestiers (ENAF). Ainsi pour la période 2021-2031, la consommation devra être moitié moindre que pour la période 2011-2021.

Il faudra donc privilégier autant que possible la rénovation de l'existant et l'utilisation de terrains situés en cœur de bourg souvent désignés par le terme de « dents creuses ». Une autre piste pourra être la division de « grands » terrains déjà urbanisés pour ceux qui le souhaitent.

Une commission a été créée cette année pour travailler sur 2 thématiques.

D'une part, nous avons déjà effectué un travail de prospection sur le terrain afin d'identifier au bourg et dans les quartiers les constructions qui pourraient être rénovées et transformées en habitation. Nous avons pu à cette occasion échanger avec certains d'entre vous qui nous ont renseigné sur certains points.

Un inventaire bocager a également été réalisé afin d'inventorier les haies et les talus. Nous avons transmis les résultats de nos travaux à la CCPL pour prise en compte.

Le travail se poursuit en collaboration avec le service urbanisme de la CCPL.

Syndicat des eaux de Locmélar-Saint-Sauveur

Un des défis importants que doit relever la CCPL durant ce mandat est la prise de compétence Eau et Assainissement.

Concernant la production et la distribution de l'eau, la diversité des 19 communes de la CCPL quant à leur mode de fonctionnement (syndicat intercommunal, régie, délégation de service public) implique une prise de compétence progressive qui devrait s'étaler jusqu'en 2028, date à laquelle toutes les communes et syndicats des eaux seront « absorbés » par la CCPL. Il va en découler une harmonisation échelonnée des tarifs de l'eau et de l'assainissement avec un point de convergence en 2028.

Le syndicat des eaux de Locmélar Saint-Sauveur va donc être dissous au 31 décembre 2023.

Avant cette dissolution, d'importants travaux ont été engagés cette année afin de réhabiliter et de sécuriser les châteaux d'eau sur les 2 communes.

La clôture de protection des captages d'eau a également été remplacée. Les installations seront donc dans un état satisfaisant au moment du transfert de compétence. La CCPL s'est également engagée à utiliser les excédents de budget du syndicat pour effectuer des travaux sur nos installations.

La production et la distribution de l'eau est assurée par la société publique locale Eau Du Ponant (EDP) qui est notre délégataire du service public de l'eau potable. Malgré le transfert de compétence à la CCPL, EDP devrait rester notre délégataire jusqu'en 2028.

Assainissement

Actuellement et jusqu'au 31 décembre 2023, l'assainissement collectif et individuel est de la responsabilité de la commune qui a passé une convention de prestation de service avec EDP.

Contrairement à l'eau, le prestataire va changer au 1^{er} Janvier 2024. En effet, la CCPL a décidé de confier cette prestation à la société Véolia via une délégation de service public (DSP).

Pour des questions pratiques, la facturation de l'eau et de l'assainissement restera effectuée par Eau Du Ponant.

Une étude a également été lancée en vue de la réfection des stations d'épuration de Locmélar (Liorzou) et de Saint-Sauveur. Cette étude devrait se poursuivre en 2024. Elle débouchera sur des propositions à travers plusieurs scénarios. Nous vous tiendrons informés en temps voulu.

Travaux école

La rénovation de l'école communale entamée en Avril continue à un bon rythme malgré les diverses péripéties inhérentes à un chantier de cette importance.

Au fur et à mesure de l'avancement du chantier, nous avons découvert quelques surprises qui nous ont conduit à valider des travaux supplémentaires (réalisation d'une dalle et d'une chape dans une partie du bâtiment, réfection d'une partie de la toiture, réfection de l'enrobé de la cour,...).

Le gros œuvre est terminé et les différents corps de métier travaillent maintenant sur le second œuvre (isolation, cloisons, électricité,...).

Initialement prévue pour les vacances de Février, la fin des travaux devrait être décalée de quelques semaines.

Projet éolien à Locmélar, acte 2

Vous avez certainement entendu à un moment où à un autre qu'un projet éolien était en cours sur la commune.

Il s'agit de la deuxième fois que l'implantation d'éoliennes est évoquée à Locmélar.

Le premier projet a été mené par la compagnie du vent dans les années 2000. Il n'a pas abouti pour de multiples raisons liées aux contraintes notamment. Depuis 2020, de nouvelles règles ont assoupli certaines restrictions, c'est pourquoi la faisabilité d'un nouveau projet est à l'étude. Depuis bientôt 2 ans, nous avons été sollicité par des sociétés spécialisées qui souhaitent installer des éoliennes sur Locmélar.

Après avoir reçu en mairie une dizaine d'entre elles, nous avons décidé de nous associer avec la SEM Energie en Finistère qui nous apporte son expérience dans le domaine. Au terme d'une procédure de sélection, nous avons retenu la société Valorem avec qui nous travaillons depuis quelques mois déjà. C'est donc un projet que nous menons à trois avec les 2 entités mentionnées ci-dessus.

Une permanence destinée à informer les habitants s'est tenue le 29 Novembre dernier en mairie. A cette occasion nous avons pu présenter les grandes lignes du projet ainsi qu'un calendrier prévisionnel de réalisation (ci-contre).

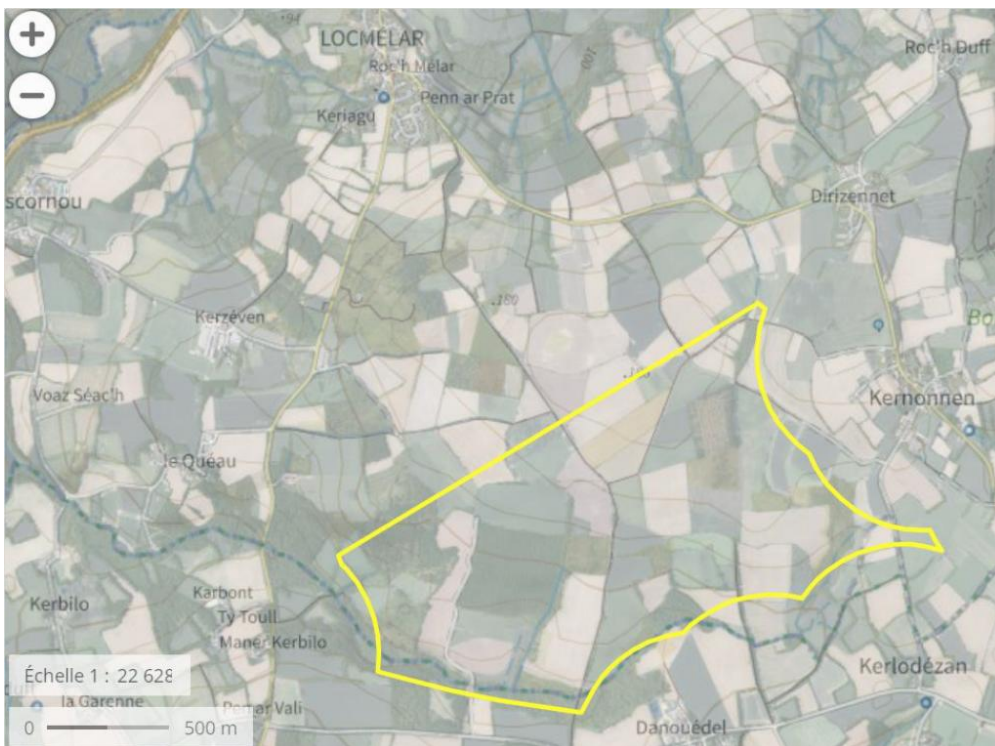
L'année 2024 sera consacrée aux études réglementaires qui doivent être réalisées pour tout projet éolien. La pose d'un mât de mesure en début d'année permettra d'effectuer une partie de ces mesures.

En fonction des résultats et des contraintes qui en découlent, différents scénarios seront proposés quant à l'implantation des éoliennes.

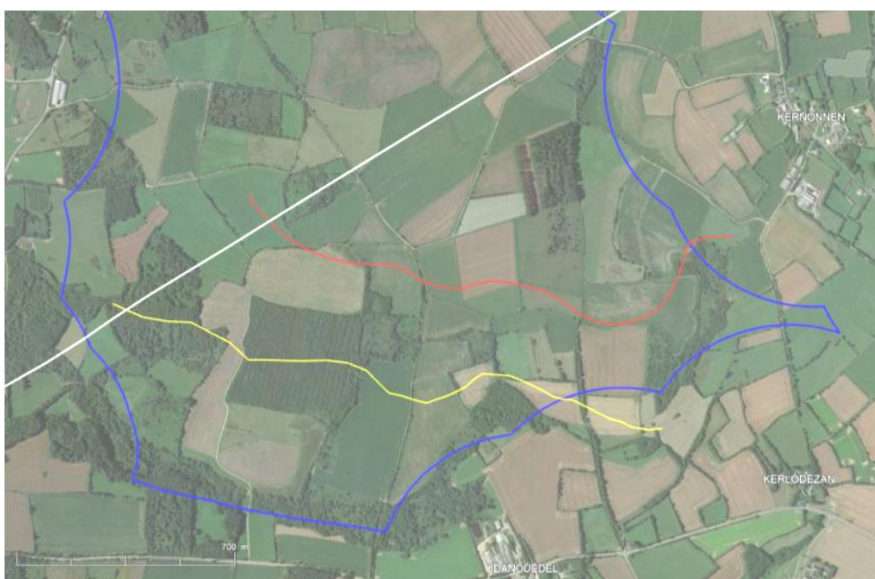
Si la faisabilité du projet se confirme, l'année 2025 sera consacrée aux procédures réglementaires administratives. L'année 2026 permettra de rechercher des financements pour la construction du parc et la construction devrait se dérouler en 2027 avec une mise en service en fin d'année.

Les études environnementales vont commencer sous peu et s'étaleront sur un an environ. Des techniciens vont donc se déplacer sur la zone pour effectuer des mesures.





La carte ci-dessus définit la zone d'implantation potentielle des éoliennes. Il s'agit du périmètre figurant à l'intérieur de la marque jaune. Nous sommes au sud de la commune. La ligne jaune signifie que l'habitation la plus proche est à plus de 500 mètres.



La carte ci-dessus divise la zone d'implantation en 3 parties qui tient compte de l'altitude en différents points de celle-ci. De nombreuses contraintes sont à prendre en compte, la plupart d'entre elles résultent de la proximité de la Base Aéronavale de Landivisiau.

Il existe notamment un plafond aérien à 257 mètres par rapport au niveau de la mer (257 mètres NGF). Au Nord de la ligne rouge (altitude 167 m au sol), la hauteur des éoliennes devra être inférieure à 90 m bout de pales (plus exactement, entre 72 m maximum au point le plus haut et 90 m sur la ligne rouge),

Entre la ligne rouge et la ligne jaune (147 m au sol ou 147m NGF), la hauteur bout de pales pourra être comprise entre 90 et 110 m.

Au Sud de la ligne jaune, la hauteur bout de pales pourra être comprise entre 110 m et 137 m au point le plus bas de la zone d'implantation potentielle.

Championnat de Bretagne à Locmélard

Le mois d'Octobre a démarré sur les chapeaux de roue à Locmélard. En effet le 1^{er} Octobre nous avons accueilli le championnat de Bretagne cyclisme de contre la montre par équipe dans les catégories U15, U17, U19. Pour les plus anciens, on parlait avant de minimes, cadets et juniors. Mais c'était avant. La course se déroulait sur un circuit de 14.6 kilomètres à parcourir une fois, sauf pour les U19 qui effectuaient 2 boucles. Chaque équipe comprenait 4 coureurs et le temps était pris sur le 3^{ème} à franchir la ligne. Ceci explique que de nombreuses équipes ont terminé l'épreuve à 3.

Des équipes venues de toute la Bretagne se sont opposés dans les différentes catégories masculines et féminines tout au long de cette journée.

L'organisation était assurée conjointement par le comité des fêtes et par la Sport Breizh. Pendant cette journée, on a pu voir partout dans le bourg des jeunes pédaler sur leur « home trainer » afin de s'échauffer avant la course.

La fête n'a pas été aussi belle que prévue en raison de 2 accidents impliquant pour le premier un cycliste qui a percuté la voiture d'un riverain égaré et pour le second une moto suiveuse qui a heurté une voiture. L'intervention des secours a entraîné une interruption de la course pendant environ 2 heures en milieu d'après-midi.

Le palmarès :

U15/U17 féminines : 1- Comité départemental des Côtes d'Armor, 2- Comité départemental du Finistère

U15 masculin : 1- Véloce Vannetais, 2- VC Pays de Loudéac, 3- AS Romilié

U17 masculin : 1- Véloce Vannetais, 2- OC Locminé, 3- CD Côtes d'Armor

U19 masculin : 1- VC Pays de Loudéac, 2- OC Locminé, 3- AC Lanester

Assemblée Générale « Locmélard Patrimoine »

Vendredi 8 décembre 2023 à 18h30

L'accueil est fait par le co-président Henri Thérin qui remercie les participants, les personnes qui entretiennent l'église par le ménage, la Paroisse, et la commune (représentée par Nicole Beuzit).

Rapport moral et bilan d'activités 2023 Présenté par Henri Thérin

Changement de local en début d'année. Le nettoyage et l'aménagement de la pièce du 1^{er} étage de l'ancienne école ont été effectués par les bénévoles. La Mairie a assuré l'installation de l'éclairage et du chauffage.

L'activité broderie sur le panneau de Saint Houardon est restée inachevée à Landerneau. 6 personnes ont participé à la broderie.

Préparation et réalisation d'une visite de l'enclos de Locmélard pour la partie extérieure par les élèves de la classe de CM1-CM 2 accompagnés de leur professeur M. Person.

Visite commentée de l'enclos à l'extérieur et à l'intérieur de l'église pour les élèves d'un collège de Varsovie (Pologne) avec leurs enseignants à l'occasion d'un échange avec un collège de Landivisiau.

Participation à une exposition durant l'été 2023, dans la chapelle du Kreisker à Saint Pol de Léon, de bannières anciennes de la paroisse et des bannières des Tisseurs de liens. La nouvelle bannière de « Sant Melar » et d'autres œuvres d'Art Sacré d'Annaïg ont été plus particulièrement commentées par un membre de l'association lors de l'inauguration.

Plusieurs déplacements à Kerlouan où un groupe d'une trentaine de personnes réalise une tapisserie de haut niveau sur le thème de Saint Egarec.

Organisation et participation aux « Journées Européennes du Patrimoine » des 16 et 17 septembre 2023, d'un côté dans les locaux de la maison communale dite « de Maxime » pour la partie œuvres de tapisserie, de broderie, de patchwork, de modiste et de travaux sur les textiles ;

De l'autre côté à l'enclos paroissial pour l'extérieur et l'intérieur où les visiteurs pouvaient voir de près la bannière

de « Sant Melar ». On peut noter la présence d'une quarantaine de personnes dont quelques Locmélariens en dehors de l'association. La Municipalité et le Conseil Municipal étaient invités.

Continuation des démarches en vue d'un classement éventuel au titre du « Patrimoine Mondial de l'U.N.E.S.C.O. »
Accompagnement de deux personnes du Ministère de la Culture pour une visite rapide de l'enclos paroissial. Seul un représentant de l'association les accompagnait. L'absence de l'ossuaire a été notée.

Accompagnement de M. Georges Provost, Professeur d'Histoire Moderne à l'Université de Rennes 2 et de M. Georges Le Berre, professionnel du bois, agréé par les Monuments Historiques pour une visite particulière de la sacristie de l'église.

Mme Nicole Beuzit, Adjointe au Maire et Mme Marie-Françoise Guéguen, responsable dans la Paroisse, étaient présentes. Une statue de Dieu le Père en bois autrefois polychrome, peut-être du 16ème siècle, a retenu l'attention. Une démarche de la Commune permettrait de l'intégrer à la liste des objets inscrits ou classés du patrimoine de Locmélar. Cette démarche est gratuite.

Il a été noté quelques infiltrations d'eau dans l'édifice.

Découverte d'objets : lors du ménage à l'étage du bâtiment de l'ancienne mairie par des membres de l'association différents objets de caractère religieux et peut-être patrimonial ont été recueillis. Une démarche conjointe entre la Mairie, la Paroisse et l'association pour une éventuelle inscription ou un classement a été entreprise.

Le projet de découverte d'éléments représentatifs du bâti civil du 17ème siècle à nos jours au cours d'une promenade à pied du Bourg et autour n'a pas eu lieu. La demande de photos éventuelles n'a eu aucune réponse.

Bilan financier

Présenté par Jean-Paul Drévès : il est approuvé à l'unanimité par l'assemblée qui approuve de même le bilan d'activité. La cotisation pour 2024 reste inchangée à 20€/membre. Une demande de subvention d'un montant de 300 euros sera déposée à la mairie pour 2024.

Élection du Conseil d'Administration et du bureau. Par vote à l'unanimité l'assemblée reconduit les mêmes membres aux mêmes fonctions.

Projets pour 2024

-Une nouvelle tapisserie pour la Commune ?

Les brodeurs souhaitent continuer leur activité sur un autre projet. L'idée serait de créer une tapisserie sur un thème patrimonial susceptible d'intéresser plus de personnes.

- Journées Européennes du Patrimoine (21 et 22 septembre).

Le thème du lin pourrait faire l'objet d'une exposition à Locmélar. Des artisans utilisant le lin présenteraient leurs créations. Un historique et les différentes utilisations du lin seraient présentés. Une meilleure publicité pour ces manifestations est souhaitée.

- Demande de classement des Enclos Paroissiaux à l'U.N.E.S.C.O : à suivre.

Inscription ou classement d'une custode dans le trésor de l'église

-Découverte du bâti civil du 17ème siècle à Locmélar : accord est donné pour la reprise de ce projet

-Objets religieux

L'association souhaite que la custode en argent qui a été découverte fasse l'objet d'une demande d'inscription ou de classement dans le trésor de l'église.

- Le calvaire de la place du bourg avait une plaque gravée, elle a été brisée ? L'association Locmelar Patrimoine va intervenir pour qu'elle soit refaite à l'identique, à ses frais bien entendu.

-Tempête Ciaran

Henri Thérin s'est inquiété des dommages éventuels causés sur le patrimoine naturel et les chemins et sentiers de la commune.

- Eglise

A la demande de Marie-Françoise Guéguen plusieurs membres de l'association se sont portés volontaires pour l'élimination des encombrants.

Rencontre avec l'Amicale Laïque de Locmélar

Au début de l'année scolaire, un nouveau bureau s'est formé au sein de l'association Amicale Laïque. Ainsi, Le Mélarig a souhaité les rencontrer ! Cette nouvelle équipe dynamique et motivée est composée :

- Florien FOUASSIER Président (haut à droite)
- Solène MAGNANI GIRON Co-présidente (bas à droite)
- Mélanie MESLIN Trésorière (bas à gauche)
- Laurie MORVAN Secrétaire (haut au milieu)
- Mickaël FOREST Chargé de la communication (haut à gauche)

L'association Amicale Laïque est une association à but non lucratif pour les élèves de l'école publique de Locmélar. En effet, elle participe aux financements des sorties scolaires, location des cars, aux mobiliers... Cette année, l'école a programmé plusieurs activités notamment, des sorties cinéma, au théâtre, à la piscine, spectacle (organisé par la CCPL), Chorale avec les écoles de Saint-Sauveur et de Commana. Un projet de classe de mer est en cours pour la classe des Maternelles qui aura au lieu au mois de mai 2024.

Plusieurs actions vont être mises en place au cours de l'année pour pouvoir financer toutes ces belles activités. Une première a déjà eu lieu, le traditionnel KIG HA FARZ. 280 repas ont été distribués. L'Amical Laïque souhaite remercier tous les parents et grands-parents qui ont participé à cette journée mais aussi à nos fournisseurs et partenaires : Melar dit, Traiteur Helary, GAEC de Kerzeven, Comité des fêtes de Locmélar.



Les autres projets qui vont suivre tout au long de l'année :

- décembre : calendrier
- janvier : galette des rois
- février : opération ferraille
- mars : carnaval
- mai : course de caisse à savon
- juin : fête de l'école

L'Amicale Laïque est ravi d'accueillir toutes personnes qui souhaitent participer à tous les futurs projets. Si vous avez des questions, n'hésitez à vous rapprocher des membres du bureau.

L'Association est présente sur les réseaux sociaux : facebook : Amicale Laïque de Locmélar // Instagram : amicale_laïque_de_locmélar // whatsapp : Amicale Laïque de Locmélar

Melarig a rencontré Youenn Moal, ce grand sportif pratique le Gouren (lutte bretonne) et le Back-Hold (Lutte celtique écossaise)

Mais avant de commencer, je vais vous écrire le serment que fait tout lutteur Breton au début de chaque compétition, pour vous montrer la noblesse de ce sport.

M'hen tou da c'houren gant lealded	Je jure de lutter en toute loyauté,
Hep trubarderez na taol fall ebet	sans trahison et sans brutalité
Evit ma enor ha hini ma bro	pour mon honneur et celui de mon pays ;
E testeni eus ma gwirieg	En témoignage de ma sincérité
Hag evit heul kiz vad ma zud koz	et pour suivre la coutume de mes ancêtres
Kinning a ran d'am c'henvreur ma dorn a ma jod.	je tends à mon adversaire ma main et ma joue.

Youenn Moal, jeune lutteur junior a été retenu pour aller en Angleterre, pendant 12 jours avec dix autres lutteurs bretons, tous encadrés par deux entraîneurs.

Au cours de leur tournée ils ont participé à huit tournois de back-hold (lutte écossaise). Youenn ne s'est pas laissé faire, en effet notre lutteur a tout simplement remporté le tournoi de Bellingham dans sa catégorie de poids.

Melarig - Le serment des lutteurs existe-il aussi dans d'autres pays ?

Youenn - Non, mais lorsque les lutteurs étrangers viennent à un tournoi ou Open en Bretagne, ils font le serment mais dans leur langue bien sûr.

Melarig - Youenn, tout d'abord je voudrais te demander ton âge, et quelles études fais-tu ?

Youenn - J'ai 19 ans et je suis à l'I.U.T de Brest en Génie Mécanique et Productive et j'aimerais bien être ingénieur, le monde du sport automobile m'intéresse, si j'y arrive.

Melarig - A quel âge as-tu commencé le Gouren d'une part et le Back-Hold d'autre part ?

Youenn - J'ai commencé le Gouren dès mes 6 ans passés à Sizun, j'ai accroché tout de suite. Le Back-Hold est venu avec car les deux styles de lutte sont pratiqués dans tous les clubs bretons. Il se trouve que la fédération cherchait des lutteurs pour tourner en Angleterre ou en Ecosse. Alors, j'ai participé à plusieurs "open" et tournois de Back-Hold comme Saint-Brieuc, Saint Loup à Guingamp et Lorient lors du festival inter celtique. J'ai eu de bons résultats puisque j'ai gagné les 2 tournois de Guingamp et de Lorient. Avant de dire Oui, il fallait que la fédération de Gouren me sélectionne en fonction de mes résultats et des critères des sélectionneurs.

Melarig - En Angleterre avez-vous pratiqué aussi le Gouren ou uniquement du Back-Hold ?

Youenn - Non nous n'avions pas le temps de pratiquer le Gouren, car il fallait absolument se préparer au maximum pour les tournois de Back-Hold.

Melarig - Les lutteurs (gars et filles) venaient sans doute de plusieurs skoliou (clubs) de Bretagne, et je suppose que plusieurs pays étaient représentés ?

Youenn - Les skoliou de Louargat, Le Faou, Quimper, Brest, Plouzané, Vannes, Trégunc, Pleyber-Christ étaient représentés. Les lutteurs venaient d'Angleterre, d'Ecosse d'Islande et de Bretagne.

Melarig - Une petite question mais essentielle, je crois : Quelle sont les différences entre le Gouren et le Back-Hold ?

Youenn - Ce n'est pas la même tenue d'abord : la roched (chemise) et le bragou (pantalon) pour le Gouren, en Back-Hold nous, Bretons combattons avec un tee-shirt et notre bragou. Les écossais et anglais luttent avec un marcel blanc près du corps et un short traditionnel brodé (sorte de legging blanc). Les deux styles sont des luttes debout.

Au niveau du combat le Gouren est une lutte faite de prises, de parades, le but étant de faire chuter son adversaire au sol, mais simultanément sur les deux omoplates, c'est le Lamm, mais ça n'est pas si facile. En Gouren, on peut accrocher partout dans la roched.

En Back-Hold, il y a une seule prise de mains car lâcher ses mains = combat perdu.



Lutteur Breton à gauche, Lutteur Anglais à droite



Combat de **Gouren** 2 lutteurs bretons

Voyez la seule garde ou prise de mains autorisée en Back-Hold

(photo ci-dessus)

En Back-Hold, le premier tombé sur n'importe quelle partie du corps perd son combat.

Melarig - Peux-tu me dire si d'autres pays que ceux déjà cités pratiquent le Back-Hold ?

Youenn – Cette lutte est pratiquée par des sportifs venant d'Autriche, d'Ecosse, d'Angleterre, d'Irlande, d'Islande, du Léon espagnol, de la Cantabrie espagnole, les Canaries, de Suède, des Pays Bas de Sardaigne et par nous les Bretons bien sûr.

Melarig - Affronter des lutteurs étrangers, ça ne t'as pas fait peur ?

Youenn - Peur Non, mais malgré tout, j'ai bien vu qu'ils connaissaient très bien leur lutte.

Pendant la tournée, on a rencontré les meilleurs lutteurs anglais dans des combats très durs mais plus les jours passaient plus on s'améliorait.

Equipe de Bretagne en Angleterre, Youenn est le 1^{er} à gauche



Ici Youenn réalise le LAMM parfait et indiscutable en GOUREN



Melarig - Youenn, je voulais te demander aussi dans quel Skol Gouren tu es adhérent et aussi pendant combien d'heures tu t'entraînes chaque semaine ?

Youenn - Je suis adhérent au club de Pleyber-Christ mais comme je passe la semaine à Brest, je m'entraîne 2 fois par semaine à Plouzané avec un très bon entraîneur : Benoit Foll. Je m'entraînerais bien une 3^{ème} fois à Pleyber-Christ mais il n'y a pas d'entraînement le vendredi quand je rentre à la maison. Je m'entraîne donc pendant 2 fois 1 heure 45 au niveau technique en plus d'une préparation physique.

Melarig - C'est déjà du haut niveau ça Youenn.

Youenn - Il y a des lutteurs bien plus forts et plus expérimentés que moi. Je viens d'entrer dans les catégories seniors et je compte bien m'inspirer d'eux pour les concurrencer le plus tôt possible.

Melarig - Les techniques de combat sont différentes certainement, ces techniques peuvent-elles enrichir le Gouren ?

Youenn – Oui tout à fait on voit de plus en plus de techniques inspirées du back-hold dans les compétitions de gouren comme on voit des lutteurs anglais utiliser des techniques de gouren dans leur lutte.

Melarig – La fédération de Gouren est-elle toujours affiliée à la F.F.L (Fédération française de lutte)

Youenn – OUI, nous avons l'agrément de la F.F.L mais nous sommes peu aidés. Heureusement il y a la **F.I.L.C.**

Melarig – Peux-tu me dire ce qu'est La F.I.L.C ?

Youenn – Bien sûr, c'est la **Fédération Internationale de Lutttes Celtiques**. Il faut savoir que le Gouren ne se cantonne pas au niveau régional; en effet il se pratique aussi au niveau international ! Créée en 1986 à CARDIFF cette fédération est actuellement présidée par un Islandais. Douze nations font partie de la FILC. Chaque nation possède une lutte très proche du Gouren. La FILC a pour but de les aider à développer leurs styles et d'encourager les échanges sportifs et amicaux entre lutteurs européens. Permettre aussi à chacun de devenir formateur dans son skol. Chaque année un championnat d'Europe des lutttes celtiques est organisé par la FILC, soit en catégorie Espoirs soit en catégorie Seniors. Les participants s'affrontent dans les 2 styles officiels de la FILC, le Gouren et le Back-Hold et en plus un tournoi dans le style du pays organisateur qui peut être suédois, espagnol ou autre. Grace à la FILC, Un skol de Gouren a même vu le jour à La Nouvelle-Orléans, dans le Sud des États-Unis.

Melarig – Je vois Youenn, que le Gouren et le Back-Hold ne sont pas des sports isolés, tu es tellement passionné par ces sports que je voudrais te laisser terminer cette conversation.

Youenn - J'ai envie de dire que les lutteurs(es) Bretons(es) deviennent de redoutables adversaires pour nos amis anglo-saxons.

Melarig - Je te remercie beaucoup Youenn car ce témoignage très intéressant décidera peut-être des jeunes de Locmelar à te rejoindre, voire un jour créer un skol.

L'école

Alimentation au menu pour les CE2-CM1-CM2

Le 1 décembre dernier, les élèves de la classe de CE2-CM1-CM2 ont bénéficié en classe de l'intervention d'une nutritionniste. Elle a fait s'interroger les élèves sur leur alimentation en centrant les questions sur les besoins ressentis par les enfants. Les échanges ont été très riches et l'intervenante a été surprise de la place tenue par les animaux dans la lutte contre le gaspillage alimentaire.

Les élèves de cycle 3 avaient au préalable travaillé sur l'alimentation en classe avec leur enseignant. Un travail qui sera poursuivi par des séances sur la digestion dans le cadre du cours de sciences.

A noter que les parents ont pu assister à une conférence sur le même thème à Saint-Sauveur.



Chorale

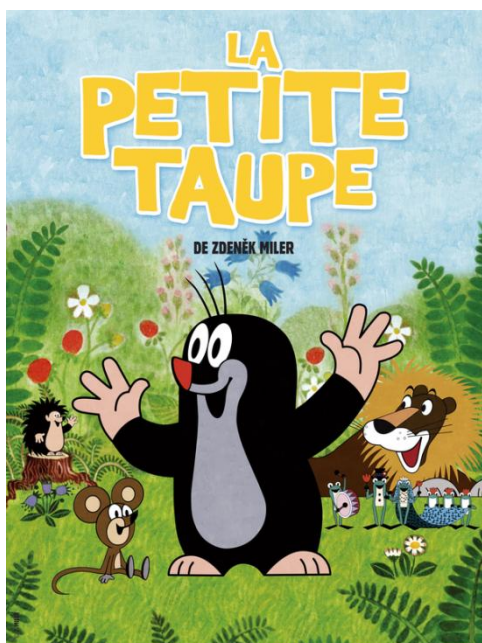
Pour terminer cette année, les élèves de l'école ont participé à une chorale avec les élèves des écoles de Commana et Saint-Sauveur le vendredi 8 décembre.

Les élèves se sont retrouvés à l'école de Saint-Sauveur le matin afin de répéter tous les chants appris depuis plusieurs semaines. Le soir, les parents ont pu admirer leurs enfants, parés de leur plus beau pull de Noël, sur la petite scène. Le spectacle a débuté par la chanson « Attention au départ », puis chaque classe a chanté deux chansons. La représentation s'est clôturée par une chanson de Noël « Les marmots ».



Spectacle pour les maternelles

La classe de maternelle s'est rendue au spectacle Mots Premiers, organisé par la Communauté de communes du pays de Landivisiau dans le cadre du programme de la Belle Saison. Le spectacle évoquait les premiers mots énoncés entre enfants, de la place du corps dans l'échange, ce qui se dit entre les mots, des mouvements et mots qui construiraient un langage... Les élèves étaient d'abord étonnés puis ont apprécié les échanges entre les deux personnages.



Séance au cinéma de Landivisiau

La classe de maternelle s'est rendue à sa première séance de cinéma de l'année pour voir La petite Taupe. Cette dernière vit au milieu de la forêt, entourée de nombreux animaux.

Les élèves ont ainsi pu suivre les aventures rocambolesques auxquelles elle fait face grâce à la complicité de ses amis.

Une belle fin d'année au Melar dit !

Une fois n'est pas coutume : **le Melar dit s'est à nouveau transformé en Marché de Noël pour sa 4ème année.** Comme d'habitude, ça brillait de mille feux et ce fut l'occasion de faire la part belle aux artisans et créateurs locaux, ainsi qu'aux produits fabriqués localement et qui enchantent nos papilles. Aussi, un grand merci à tous les clients et clientes qui jouent le jeu du petit commerce et des bons produits à déguster !



Parmi les artisans présents cette année, vous avez pu retrouver les poteries de l'Atelier HyperBol, les couteaux de la Coutellerie MKDF, les poèmes sur mesure d'Hervé Eléouet, les bougies et savons de la Savonnerie Ecosavea, les infusions et macérats de Simplissime Tizane, les bijoux et déco en bois de La Cour du Juch, les illustrations et gravures de Anocé Couder, les créations en laine et coton de Nathylaine, la souffleuse de verre Kristell Douillard, les sculptures métal de Jenni Fauvette et les photographies natures de Mickaël Liechty.

Le rez-de-chaussé, quand à lui, fut transformé en épicerie de Noël : entre paniers garnis, coffrets de bières, chocolats, pains d'épices, multitude de rillettes de la mer et de la terre, miels, confitures et caramels, gâteaux et nougats de Noël, il y avait de quoi satisfaire tout un chacun.

Le week-end, bien que pluvieux et venteux, fut ponctué d'animations et de musique. Du vin chaud, des marrons grillés, des crêpes sucrées, de la musique klezmer & folk avec Delphine de St-Cyr et son accordéon, et de la musique afro & funk avec DJ Younity.



Avant cela, l'automne fut également propice aux feux dans le poêle à bois, aux chocolats chauds fumant pour se réchauffer de la pluie, à l'accueil de l'exposition « La Grande Lessive » réalisée par les

élèves de l'école de Locmélar, à une belle soirée « soupe à la bougie » après la tempête et aux temps chaleureux à l'étage du bistrot : chanson française burlesque, théâtre d'impro, musique blues, projection-débat, ateliers danse folk ou après-midi « conte & crêpes » pour les enfants.

En effet, le Melar dit a initié un cycle « Spectacle & goûter crêpes pour petits et grands enfants » à chaque petites vacances scolaires. La première session a eu lieu le mercredi 25 novembre, lors des vacances de la Toussaint, avec la Lecture très animée des albums d'Olivier Tallec, par Juliette de MAD Compagnie. Et ce fut un succès puisque le spectacle a affiché complet et que les participants ont beaucoup apprécié, d'après leurs dires ! Pour en savoir plus sur les 3 autres spectacles prévus aux vacances de Noël, Février et Pâques, n'hésitez pas à vous rapprocher du Melar dit.



Aussi, il y a du nouveau à l'épicerie : le Melar dit rejoint le réseau et accepte dorénavant les chèques cadeaux du Haut Finistère ! Ces chèques sont à utiliser auprès des petits commerçants au niveau local. Profitez-en et venez vous faire plaisir à l'épicerie comme à la cave à bières artisanales.

Enfin, l'heure sera donc au repos pour le Melar dit du samedi 23 décembre à 13h au jeudi 4 janvier inclus. L'équipe vous retrouve le vendredi 5 décembre dès 9h30 et vous souhaite d'ici là du bon temps en famille et entre amis.

Quoi de beau en ce début 2024 ?

Voici quelques temps forts à venir pour les prochaines semaines. Vous souhaitez être tenus au courant plus régulièrement ? Contactez Le Melar dit par mail à bonjour@lemelardit.com et vous serez ajouter à la newsletter ou abonnez-vous à la page « Panneau Pocket Le Melar dit ».

Samedi 6 janvier à 16h : Conte « Vent frais, cœurs chauds »

avec la conteuse Céline Gumuchian.

Ce conte à s'emmitoufler, à rire et à rêver, est proposé avec des jeux de mains, de laines et de chants. Une histoire vibrante sur la question de l'entraide et de l'amitié.

Suivi d'un goûter crêpes – A partir de 3 ans – Durée 30 min – 5€/adulte et 3€/enfants – Sans réservation. Ce spectacle fait parti du cycle « Spectacle & goûter crêpes pour petits et grands enfants » proposé à chaque petites vacances scolaires.



Mardi 16 janvier de 18h30 à 20h30 : Atelier Danse folk avec Luna et Ronan.

Un mardi sur deux, venez apprendre ou réapprendre des pas de danses plus ou moins connues : valse, bourrées, cercles, mazurkas, scottish etc. A chaque atelier, seront abordées 1 ou 2 danses ainsi que leurs variantes, et la dernière 1/2 heure sera dédiée à la mise en pratique des danses apprises.

Débutants, confirmés, adultes, ados, enfants, vous êtes toutes et tous les bienvenus – Prix libre à partir de 5€/personne – Inscription demandée au 06 77 76 72 05 (Ronan)

Vendredi 26 janvier à 20h : Soirée Slam animée par Juliette.

Venez fleurir des mots doux, essayer les plâtres, cracher vos tripes, venez SLAMER ou écouter les autres slamer ! Sensations à capela et sans micro. De préférence des textes à vous. Atelier d'écriture pour indécis à 18h30.

Soirée à prix libre – Inscription possible au 0666459070 (Juliette) – Petite restauration.

Vendredi 2 février à partir de 19h : Soirée Belote et Tarot.

C'est une première ! Vous êtes des joueuses endiablées ou des joueurs du dimanche, bienvenue il y en aura pour tous les niveaux.

Entrée gratuite – Inscription sur place – Petite restauration.

Vendredi 16 février à partir de 20h : la tant attendue soirée Karoké !



Vous chantez comme Céline Dion? Comme tonton Robert ? Peu importe, venez vous éclater à chanter vos chansons préférées. On s'occupe de tout, vous n'aurez plus qu'à choisir votre chanson, parmi celles proposées, puis attendre votre tour en sirotant une bonne bière (ou autre). Soirée à prix libre – Petite restauration.

Repas de la classe 2023 :

Comme chaque année à Locmélar, les classes 3 et 8, de 20 à 95 ans se retrouvent pour un moment de convivialité. C'est l'occasion de se revoir, ou de faire connaissance en toute convivialité.

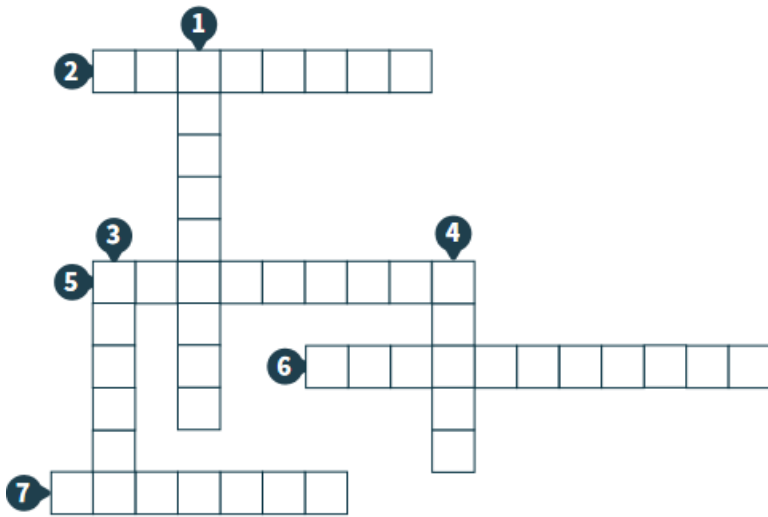
Mais cette année la classe de 2023 innove ! En effet le repas de la classe aura lieu le samedi 10 février 2024....sans empêcher le déroulement de la classe 2024, un peu plus tard dans l'année !

On se retrouve sur la place Saint Melar à 14h30, puis départ pour une après-midi Bowling. Retour à Locmélar en soirée, apéritif et repas au Melar dit à partir de 19h.

Si vous faites partie de cette classe, vous êtes invités à venir avec votre bonne humeur pour une après-midi et soirée de détente et de convivialité !

Renseignements et inscriptions au 06.81.10.89.39 ou au 02.98.68.03.93

Mots croisés d'hiver



- 1 – Elle est propulsée de 20 km/h à 300 km/h
- 2 – Un gros tricot
- 3 – Chapeau traditionnel russe ou nordique
- 4 – Il paraît qu'il faut en manger pour grandir
- 5 – Ils sont toujours verts même en hiver !
- 6 – A Noël, elles sont aussi décoratives
- 7 – Ils accompagnent la dinde le soir du réveillon

1 – Avalanche; 2 – Chandail; 3 – Chapka; 4 – Soupe; 5 – Confères; 6 – Chaussettes; 7 – Marrons

$$\text{🎁} + \text{🎁} = 8$$

$$\text{🎁} + \text{🎁} + \text{★} = 12$$

$$\text{★} + \text{★} + \text{🌿} = 12$$

$$\text{🎁} = \text{★} = \text{🌿} =$$

$$\text{🎁} - \text{★} + \text{🌿} =$$

$$4 = \text{🌿} + \text{★} - \text{🎁}$$

$$4 = \text{🌿} \quad 4 = \text{★} \quad 4 = \text{🎁}$$

$$12 = \text{🌿} + \text{★} + \text{★}$$

$$12 = \text{★} + \text{🎁} + \text{🎁}$$

$$8 = \text{🎁} + \text{🎁}$$

$$\text{🍭} + \text{🍭} = 8$$

$$\text{🍭} + \text{🍭} + \text{🍎} = 10$$

$$\text{🍎} + \text{🍎} + \text{🧦} = 9$$

$$\text{🍎} = \text{🧦} = \text{🌿} =$$

$$\text{🌿} + \text{🍎} - \text{🧦} =$$

$$1 = \text{🧦} - \text{🍎} + \text{🌿}$$

$$4 = \text{🌿} \quad 5 = \text{🧦} \quad 2 = \text{🍎}$$

$$9 = \text{🧦} + \text{🍎} + \text{🍎}$$

$$10 = \text{🍎} + \text{🍭} + \text{🍭}$$

$$8 = \text{🍭} + \text{🍭}$$

Infos pratiques

La mairie a récemment modifié son adresse mail.

Afin de marquer son attaché à notre région nous avons désormais l'adresse ci-dessous :

mairie@locmelar.bzh

Merci de bien vouloir dorénavant utiliser cette adresse pour vos courriels à destination de la mairie.

La commune dispose depuis plusieurs mois d'un outil de communication dématérialisé. Il s'agit de l'application Panneau Pocket que vous pouvez installer gratuitement sur vos téléphones.

Dans un souci de clarté et afin que vous puissiez choisir les informations que vous souhaitez recevoir, nous avons créé des sous comptes sur cette application. Le compte principal étant celui de la mairie, il existe en plus 3 groupes créés pour les associations qui en ont exprimé le souhait.

- * mairie
- * Mélar dit
- * Comité des Fêtes
- * APE (Amicale Laïque)

Melarig infos est une publication trimestrielle, conçue et réalisée par la commission extramunicipale dédiée à cet effet.

Toute personne intéressée est, bien sûr, la bienvenue

Elle se compose des personnes suivantes :

CADIOU Bruno en charge de la commission

OGER Thibaud

MICHEL Pauline

DREVES Jean-Paul

MOAL Pierre-Yves

OLLIVIER Joël

CHARLOU Emilie

JEHANNO Florian

